



CDEN du 28 juin 2022

Madame la Directrice académique, mesdames et messieurs les élus, mesdames, messieurs les membres du CDEN,

Nous souhaitons mettre en avant les missions de L'Éducation Nationale : éduquer et protéger les enfants, construire les citoyens de demain, en coopération pleine et entière avec leurs parents.

En un mot : co-éduquer.

### **Restaurer la confiance**

Nous l'avons constaté, et l'enquête Kantar que nous avons initiée en 2020 l'a confirmé, l'école de la République ne représente plus, de manière universelle, l'émancipation de l'enfant. L'école subit une perte de confiance, pour notre plus grande désolation. Elle ne construit pas l'égalité des droits à la réussite de tous les enfants. L'enjeu immédiat est de reconstruire de la confiance réciproque, par un véritable travail partenarial et de concertation : adultes, personnels, éducateurs, parents et élèves.

### **Des moyens qui ne sont pas à la hauteur des ambitions**

De multiples réformes d'envergure, fragilisant le système sans moyens humains et financiers associés, pèsent sur le service public d'éducation. La crise sanitaire a renforcé l'anxiété déjà généralisée des familles, mis à mal les apprentissages, le bien-être des élèves et épuisé les professionnels.

Ne tergiversons pas, les inégalités sociales et scolaires se sont renforcées, sans politique générale visant à bâtir de l'équité et ce, dans un contexte, où qui plus est, la désinformation nourrit incompréhensions, colère et parfois violence.

### **Des métiers qui n'attirent plus et un manque criant de personnel**

Alors, certes et heureusement, dans le quotidien de chaque établissement se vivent de belles choses, mais les métiers de l'éducation ne font plus rêver. La crise du recrutement est présente dans les concours et les initiatives académiques de job dating sont consternantes et inquiétantes.

La santé mentale des enfants est un sujet majeur et devrait dicter bon nombre d'ajustements immédiats et décisions futures, pour apaiser leur vécu du présent et leur vision de l'avenir. De manière systémique, l'année déjà difficile se finit rudement et certains signes nous font craindre une nouvelle année scolaire compliquée, dans un contexte général qui plus est, inflationniste.

Nous persistons à souligner le manque criant de personnels titulaires, vacataires ou remplaçants, et les formations associées pour les vacances. Comment accepter, dans cette situation de santé mentale des jeunes fragilisée, qu'il n'y ait qu'une création de poste d'infirmier scolaire alors que 5 nouveaux collèges ouvrent à la rentrée ! En lycée, comment accepter que des postes d'enseignement de spécialité, dont les titulaires sont absents pendant des semaines ou des mois, ne soient pas remplacés. Cela, alors que le coefficient au Baccalauréat est de 16.

### **Des réformes inabouties ! Des ajustements sans véritable évaluation**

Côté examens, beaucoup de colère et d'incompréhension. La technologie a été tirée au sort pour le DNB, alors que depuis plusieurs années cette discipline peine à être enseignée, faute de professeurs en nombre suffisant. Pour de trop nombreux élèves, le programme n'a pas été vu dans son entier. Silence radio, pas de communication visant à soulager les candidats. Pour le baccalauréat, ce sont des candidats qui se retrouvent avec des listes de textes pour leurs oraux, plus longues que ne l'exigent les textes en vigueur ; des candidats qui ont subi des emplois du temps à trous à cause du Covid.

Et ne négligeons pas la pression ressentie et exercée par le contrôle continu avec les moyennes de moyennes. Des candidats confrontés au cerbère Parcoursup et qui s'inquiètent de leur orientation post-bac, car sans propositions. Ne pas avoir pris en compte, délibérément, le pic de naissance de 2000-2005 est cruel pour cette génération. Il n'existe pas de génération « no future ». Pourtant, les jeunes se retrouvent véritablement pris dans l'étau d'une gestion comptable d'un manque de financement de leur avenir, notre avenir.

Les maths seront réintroduites dans le tronc général. Pas de quoi se réjouir trop vite ! L'année prochaine sera transitoire et sous forme d'option ! Allons-y gaiement, entretenons les inégalités scolaires ! Les options, c'est un choix de l'élève et des familles, pas du tronc commun. Des heures en plus qui s'ajoutent dans des emplois du temps, déjà denses, souvent trop lourds au regard des rythmes de vie et des temps des adolescents. Des emplois du temps décousus dans des établissements qui ne mettent pas en place suffisamment de salles de permanence, ne permettent pas des conditions d'étude sereines et efficaces. Ceci débouche très souvent sur des temps de présence effective de 45 heures par semaine sans possibilité de s'avancer dans leur travail personnel ! Oubliée, l'ambition de la réforme d'alléger les rythmes des élèves. Nous préférons le rappeler : 35h de cours, sans le travail personnel, c'est déjà intense et bien loin des autres pays européens.

### **Encore des crises sanitaires successives et peu d'enseignements tirés.**

Que dire encore de l'incohérence face aux mesures qui ont été prises lors du pic de canicule ? D'un côté, en élémentaire et dans le 1<sup>er</sup> degré, on a demandé aux familles de garder leurs enfants chez eux dans la mesure du possible. De l'autre côté, malgré ces conditions extrêmes, des élèves de terminale ont dû passer des examens ; y compris les élèves en situation de handicap !

Il est urgent de lancer un travail de fond permettant à l'École de faire face au réchauffement climatique : des mesures spécifiques en cas de forte chaleur pour le quotidien des élèves et des personnels, un congé canicule pour les parents qui doivent le cas échéant garder leurs enfants, l'aménagement, la rénovation des bâtiments, des espaces et l'accélération de la végétalisation. Une adaptation nécessaire pour nos enfants.

### **Le mois de juin perdu... et le mois de mai aussi !**

L'année scolaire qui s'achève aura vu se concrétiser la première session, complète, du bac Blanquer. Mais la « *reconquête du mois de juin* », sur laquelle le ministre de l'éducation du premier quinquennat Macron avait bâti, il y a quatre ans, une partie de son argumentaire pour « *simplifier* » l'examen bicentenaire, reste, elle, à l'état de projet dans les établissements du second degré.

Le nombre d'épreuves terminales a beau avoir été réduit, toute une frange de lycéens et de collégiens, ont, cette année encore, été « *libérés* » bien avant la fin officielle de l'année, le 7 juillet. Difficile, « *sans alternatives* », de garder les « *troupes mobilisées* » ; surtout quand les derniers conseils de classe sont passés, et les manuels scolaires restitués. Selon les calculs, le calendrier scolaire passe ainsi de trente-six à trente-deux semaines. *On a assisté cette année dès la mi mai, à une véritable évaporation dans les classes, Et pas seulement dans les établissements qui servent de centre d'examen*

### **Les Ulis, pas encore pris en compte dans les effectifs, donc pas encore pris en considération !**

Les élèves d'ULIS ne sont toujours pas comptabilisés dans les effectifs et conduisent à avoir des classes surchargées ne permettant pas de bonnes conditions d'accueil de ces élèves. Les établissements apparemment attendent des injonctions de votre part pour les prendre en compte dans les effectifs ! faudra-t-il attendre la rentrée pour se rendre compte que l'on a créée des classes à 31, 32 , 33 avec des accompagnants ?

Les dispositifs ULIS sont souvent au maximum de leur capacité d'accueil voire au-delà ! De nombreux élèves sont en attente de place ou ne peuvent pas être scolarisés dans un établissement à proximité de leur domicile ! Par ailleurs, nous l'avions évoqué lors du dernier CDEN, après le collège pour les Ulis l'horizon se referme il faut repenser les fins de parcours scolaires qui ne soient « ni un tunnel ni une impasse », en leur ouvrant le champ des possibles !

### **Et enfin, des représentants des parents peu considérés ! en voie de démobilisation.**

Comment faire pour représenter les intérêts des familles quand les commissions dans lesquelles nous siégeons sont systématiquement planifiées en pleine journée ? Dans l'article L111-4 du code de l'éducation, il est pourtant indiqué que « Les réunions des conseils d'école, des conseils d'administration, des conseils de classe et des conseils de discipline sont fixées de manière à permettre la représentation des parents d'élèves, c'est-à-dire en prenant en compte leurs contraintes, notamment professionnelles. ». Les parents, si ils ne sont pas considérés, peu écoutés, finissent par se démobiliser. Les associations se fragilisent, voire disparaissent dans certains établissements. Le risque est alors de rester dans un entre soi éducatif et de voir se dégrader la confiance que nous évoquions plus haut. C'est lorsque les parents ne seront plus présents dans les instances de concertation, quand ils ne pourront plus mener d'actions complémentaires dans le cadre de leurs associations, que l'on s'apercevra qu'ils sont un maillon essentiel de cette grande chaîne solidaire de la coéducation et qu'ils contribuent à défendre hors les murs de l'établissement, les valeurs de l'enseignement public, les valeurs de la république.

## **Nous demandons :**

- 1- Des embauches massives de personnels (infirmiers, enseignants, Atsem, AED, médecins, psy...) pour mieux encadrer nos enfants dès la rentrée de septembre en augmentant les dotations horaires globales.
- 2- La mise en place de formations adaptées aux besoins de ces personnels pour répondre aux problématiques liées à la Covid et au stress Parcoursup.
- 3- La révision de Parcoursup en terme, notamment, de transparence des critères utilisés
- 4- Une réflexion de fond sur les moyens de faire face au réchauffement climatique dans le cadre de l'Éducation Nationale.
- 5- Des classes à effectifs réduits et dans le secondaire notamment un dégroupage pour les classes à effectif important y compris pour les matières non scientifiques
- 6- L'aménagement systématique de salles d'étude en proportion du nombre d'élèves de l'établissement.
- 7- Le respect des textes de loi permettant une coopération pleine et entière de l'institution avec les parents.

## **Plus précisément dans le contexte girondin nous demandons**

- La création de postes de titulaires et remplaçants supplémentaires pour la rentrée 2022
- Des moyens supplémentaires pour la rentrée 2022 pour garantir la réussite de tous les élèves.

### Pour les écoles notamment :

- Des postes pour créer des classes : 3 00 écoles de Gironde auraient des moyennes à plus de 24 élèves par classe
- Des postes pour la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers : poste de RASED et Psychologue de l'Éducation Nationale

### Pour les lycées et collèges :

- Des postes de titulaires pour créer des divisions supplémentaires. On ne compte plus en Gironde les classes à plus de 30 élèves de la 5ème à la 3ème voire à plus de 35 au lycée !
- Des postes complets d'infirmières dans tous les établissements et des formations les concernant pour faire face à la détresse psychologique des élèves.

### Pour les AESH et AED :

Nous réclamons la fin de la précarité, un statut, un meilleur salaire, de meilleures conditions de travail !

**Attachés à la réussite de tous les jeunes, nous exigeons des moyens à la hauteur des besoins, qui permettent aux établissements scolaires de jouer pleinement leur rôle.**

**Nous restons mobilisés !**

**Nous vous remercions pour votre attention.**